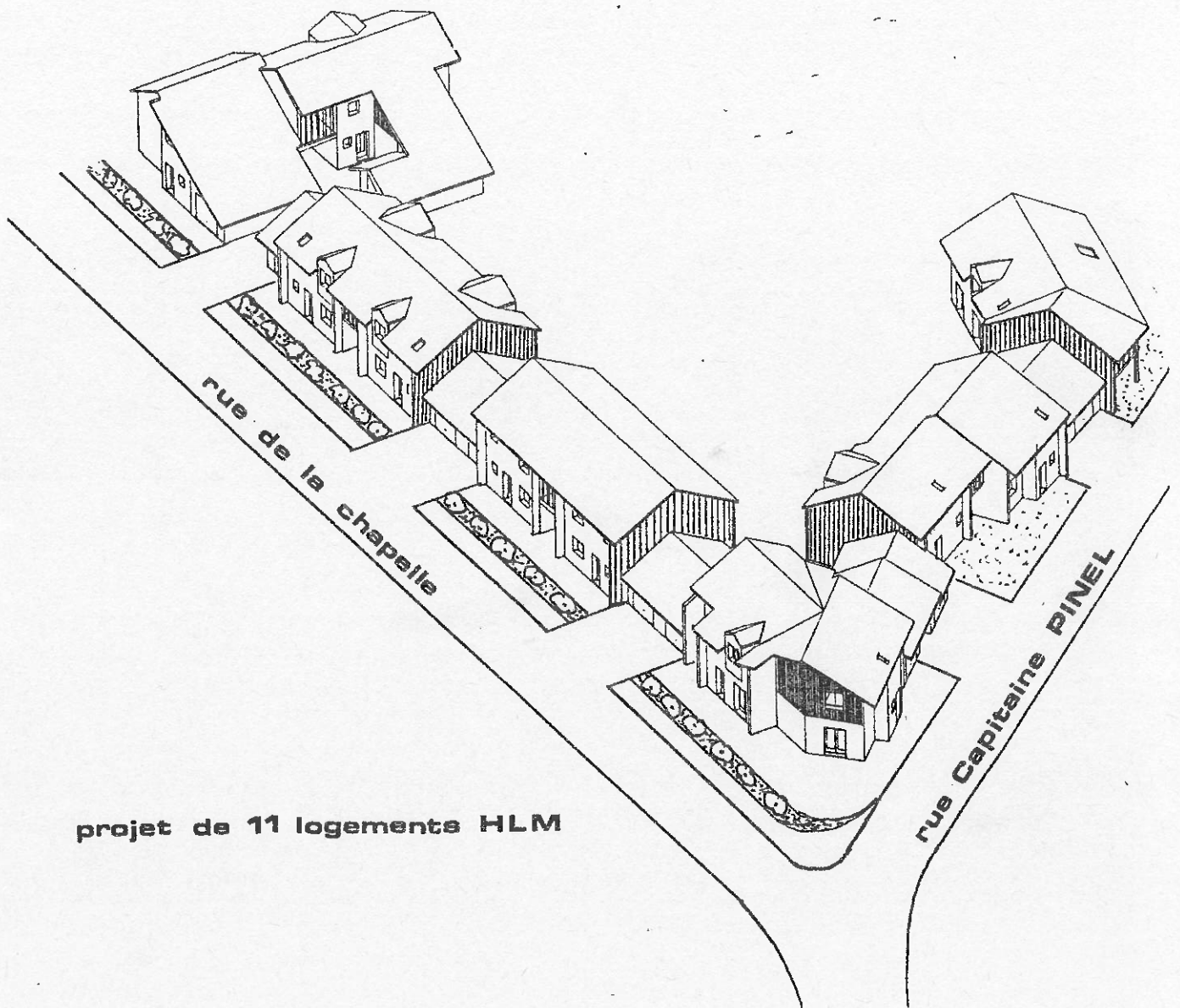


# F R A S N E

## NOTRE VILLAGE



projet de 11 logements HLM

FRASNE  
NOTICE VILLAGE



Document of the Ministry of Agriculture

## le mot du maire

Après un premier trimestre très chargé, il est important de venir faire le point avec vous sur différents dossiers et vous présenter le budget 92. Vous trouverez dans les pages qui suivent les chiffres et quelques commentaires sur les dossiers en cours.

Mais si vous me le permettez, je voudrais revenir sur ce mois de Janvier 1992, au cours duquel nous avons connu la joie d'inaugurer deux usines :

- la scierie Lorin
- l'usine Honsel

Ces deux entreprises sont aujourd'hui dans une phase de développement encourageante et nous nous félicitons d'avoir rencontré deux industriels compétents, avec qui nous entretenons d'excellents rapports.

Pour Frasne ce fut un évènement unique dans l'histoire de la commune, et pour le conseil municipal l'aboutissement de longs mois de travail, de concertation, de réunions.

Notre volonté de créer de nouveaux emplois est bien connue et c'est avec plaisir que nous comptons à ce jour dans nos nouvelles entreprises:

- 6 emplois à la Boissellerie Petite dont 2 femmes
- 6 emplois à la scierie Lorin
- 25 emplois chez Honsel dont 8 femmes

Nos efforts nous permettent de maintenir le nombre d'emplois sur Frasne et ceci malgré le déficit enregistré avec la fermeture de la conserverie. Dans la conjoncture actuelle, de pouvoir maintenir notre capacité d'emplois mérite d'être souligné.

Nous sommes bien conscients que si au niveau des hommes, le taux de chômage est très faible (environ 3% de la population active hommes), il n'en est pas de même au niveau féminin où nous comptons aujourd'hui 55 demandeuses d'emplois ce qui est beaucoup (environ 20% de la population active femmes).

Dans nos travaux de prospection nous devons intégrer cette situation afin de rechercher des solutions adaptées et essayer de répondre à la demande de toutes ces dames.

Le volume d'emplois s'est stabilisé sur la commune. Au recensement de 1990 nous avons dénombré 471 emplois sur Frasne pour 600 personnes qui travaillent. Sur ces 471 emplois, 315 sont occupés par des personnes résidentes à Frasne, et 156 emplois occupés par des actifs venant d'autres communes du secteur.

Notre deuxième souci après l'emploi reste celui du logement. Aujourd'hui nous pouvons pratiquement assurer qu'une tranche de 11 logements HLM s'ouvrira cet automne. Vous avez en couverture de ce journal la présentation de cet ensemble qui sera construit au début du lotissement de La Chapelle. L'architecte et les services des HLM ont répondu à notre vœu de voir des constructions basses qui s'intégreront au lotissement et qui assureront une bonne liaison avec le bâti actuel.

Actuellement votre conseil travaille sur deux gros dossiers : l'enquête globale sur Frasne et la révision du Plan d'occupation des sols. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés dans les prochains mois des orientations nouvelles pour notre commune.

Lucien BOLE



# BUDGET

## FONCTIONNEMENT

### dépenses

Produits pharmaceutiques .....	500.00
Habillement .....	1500.00
Carburants( pompiers ,tondeuses,déplacements).....	19 000.00
Combustibles ( fourniture de fuel ) .....	160 000.00
Produits d'entretien ménager.....	4 500.00
Fourniture de voirie ( goudron ngravier,peinture ).....	15 000.00
Fournitures scolaires .....	55 000.00
Fournitures de bureau .....	17 000.00
Autres fournitures .....	17 000.00
Personnel titulaire .....	650 000.00
Personnel non titulaire .....	40 000.00
Cotisations .....	18 000.00
Rémunérations diverses (pompiers,prêtre,percepteur )...	228 800.00
Cotisations sociales .....	270 000.00
Impôts fonciers .....	160 000.00
Droit de timbre et enregistrement .....	1 000.00
Loyer .....	600.00
Entretien des terrains .....	12 000.00
Entretien forêts .....	26 500.00
Entretien des bâtiments.....	50 000.00
Entretien de la voirie .....	45 000.00
Entretien matériel de transport .....	25 000.00
Exploitation coupe de bois .....	20 000.00
Achat petit matériel .....	2 000.00
Electricité .....	190 000.00
Frais d'étude pour le POS .....	100 000.00
Primes d'assurances .....	55 000.00
Dépenses pour aide sociale .....	170 000.00
Frais de garderie des bois ( ONF ) .....	111 458.00
Cotisations municipales .....	12 500.00
Contingent service incendie .....	2 000.00
Participation SIVOM (collège ,gendramerie ,OM;ski ) ....	340 200.00
Autres contingents .....	11 600.00
Honoraires médicaux .....	3 000.00
Primes à la naissance .....	600.00
Prix (achat de dictionnaire pour élèves de CM2 ) .....	3 000.00
Subventions aux associations .....	72 000.00
Fêtes et cérémonies .....	65 000.00
Frais de transport .....	3 000.00
Documentation .....	2 500.00
Frais de PTT (timbres et téléphone) .....	15 000.00
Indemnité du Maire .....	36 000.00
Indemnités des adjoints .....	44 000.00
Retraite des élus .....	3 000.00
Intérêts des emprunts .....	903 740.00
Intérêts des emprunts à court terme .....	200 000.00
Frais financiers divers .....	2 000.00
Prélèvements pour investissement .....	648 503.00

## recettes

Redevance pour ordures ménagères .....	250 000,00
Redevance pour assainissement .....	35 000,00
Taxes d'inhumation .....	1 000,00
Ventes de bois .....	1 200 000,00
Menus produits forestiers .....	2 500,00
Droit de pêche et chasse .....	400,00
Location des immeubles et terrains .....	499 000,00
Droits de voirie .....	1 200,00
Concessions cimetière .....	1 000,00
Prestations sociales .....	12 000,00
Remboursement frais de chauffage dispensaire .....	15 000,00
Autres recouvrements .....	18 200,00
Subventions ( piscine , sentiers ) .....	2 800,00
Subvention pour POS .....	70 000,00
Participation département pour vacations pompiers .	180 000,00
Autres participations ( secrétariat SIVOM ... ) .....	17 000,00
Dotation de l'Etat .....	1 031 787,00
Attribution sur permis de chasser .....	1 200,00
Taxe droit de mutation .....	28 000,00
Licence débit de boisson .....	3 000,00
Impôts sur spectacles .....	1 000,00
Taxe sur l'électricité .....	180 000,00
Taxe sur publicité .....	2 000,00
Impôts sur pylones électriques .....	157 840,00
Impôts locaux .....	990 025,00
Attribution fonds national de la taxe professionnel	85 243,00
Remboursement exonération .....	4 000,00
Compensations au titre de la T.P. ....	59 323,00
Reprise sur recettes d'investissement (location de l'usine HONSEL ).....	454 928,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT .....	5 303 886,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT .....	4 864 551,00
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT .....	439 335,00

# INVESTISSEMENT

## dépenses

Restitution de taxe locale d'équipement .....	21 550.00
Frais pour l'étude globale sur Frasne .....	379 241.00
Achat de terrains .....	16 750.00
Aménagement des terrains du Centre d'accueil .....	300 000.00
Signalisation routière et plaques de rues .....	30 000.00
Réserve naturelle .....	28 000.00
Electrification (divers dossiers) .....	469 618.00
Achat de matériel incendie .....	25 000.00
Achat de matériel divers .....	28 000.00
Travaux au groupe scolaire .....	45 000.00
Aménagement logement avec l'OPAH .....	64 200.00
Travaux dans les bois .....	72 000.00
Espaces verts .....	30 000.00
Passage souterrain .....	100 000.00
Lotissement le moulin .....	171 511.00
Zone artisanale .....	449 000.00
Lotissement de la Chapelle .....	495 000.00
Aménagement entrée de Frasne .....	120 000.00
Construction Usine Honsel .....	1 299 880.00
Toiture salle des fêtes .....	145 663.00
Electrification terrain de foot .....	514 000.00
Bâtiment de la poste .....	20 000.00
Investissements divers .....	22 362.00
Remboursement du capital des emprunts .....	549 274.00

## recettes

Subventions pour réserve naturelle .....	170 098.00
Subventions pour travaux électriques (plusieurs dossiers)	376 422.00
Récupération de TVA .....	343 300.00
Taxe locale d'équipement .....	35 000.00
Ventes de terrains (lotissement zone artisanale ..)	1 467 400.00
Subventions diverses .....	1 143 207.00
Emprunts pour usine Honsel .....	5 580 000.00
Avance de la Région pour usine Honsel .....	400 000.00
Participation du Club de foot .....	200 000.00
Location usine Honsel .....	740 494.00
Emprunts divers .....	230 000.00
Prélèvement sur recettes de fonctionnement .....	648 503.00



# ORDURES MENAGERES

Le calcul de la redevance pour la collecte et le traitement des Ordures ménagères prend en compte:

- le coût de la collecte avec le syndicat de collecte du Haut-Doubs
- le coût du traitement à l'usine de Pontarlier

Pour 1992 le coût de la collecte par habitant a été fixé à 71,95 F au lieu de 72.63F en 1991 . Cette légère réduction est due à la baisse du coût des carburants pour les engins de ramassage.

Le coût du traitement est fixé par le Syndicat mixte de traitement des ordures ménagères qui arrête un prix de revient à la tonne , soit pour 1992 355.25F . a ce niveau il y a eu une augmentation de 1,5% par rapport à 1991. Ensuite nous ramenons le prix à la tonne à un prix par habitant pour faciliter la répartition entre les communes.

Pour 1992 nous avons pour le SIVOM de FRASNE un tonnage prévu de 750 tonnes plus 76.250 tonnes de dépassement pour 1991 . Ce dépassement représente une augmentation du tonnage de plus de 10% ,ce qui est important. Le coût total pour 1992 sera donc de 293 125 F pour le traitement, soit un coût par habitant de :

$$293\ 125 : 4050 = 72.63\ F \text{ au lieu de } 64.05F \text{ en } 1991$$

La participation de la commune de FRASNE est donc la suivante :

collecte : 71.95 F X 1911 = 137 514 F  
traitement: 72.63 F X 1529 = 111 051 F

Le nombre de 1911 pour les habitants au niveau de la collecte est calculé en ajoutant 25% du nombre d'habitants à la population réelle de 1529 afin de tenir compte que notre commune bénéficie de deux collectes par semaine

La somme totale ( collecte plus traitement soit 248 565 F ) est divisée par le nombre de forfaits soit 920 .

$$248\ 565 : 920 = 270F$$

Nous vous rappelons que les forfaits sont attribués de la façon suivante:

- \* une personne = 1 forfait
- \* un couple = 1,5 forfaits
- \* un enfant de plus de 18 ans = 0,5 forfait
- \* enfant de moins de 18 ans = 0.25 forfait
- \* résidence secondaire = 1 forfait

Ce qui fait par exemple :

pour un couple avec deux enfants de moins de 18 ans  
 $1,5 + 0,25 + 0.25 = 2$  forfaits

Pour un couple avec un enfant de moins de 18 ans et un enfant de plus de 18 ans

$$1,5 + 0,25 + 0.5 = 2,25 \text{ forfaits}$$

Nous vous rappelons qu'il est formellement interdit :

- de mettre des ordures ménagères à la décharge
- de mettre le feu à la décharge

Le verre doit être déposé dans les bacs spéciaux : un vers la caserne de pompiers , l'autre est au quartier des Cités.



# FRASNE

Mercredi 27 Mai 1992

## INAUGURATION ECLAIRAGE STADE DE FOOTBALL

---

A 21 H

R.C. BESANCON Div 3

CONTRE

A.S. BAUME .L. ISLE Div 3

---

LEVER DE RIDEAU A 19 H

S.C. MONTLEBON Div.honneur

CONTRE

SELECTION DU HAUT DOUBS

# ECLAIRAGE

## STADE DE FOOTBALL

Le CLUB DE FOOT a saisi le Conseil Municipal au printemps 1991 ,pour étudier ensemble le projet d'éclairage du stade, un éclairage qui doit répondre aux normes de la fédération afin de pouvoir jouer les matchs en nocturne.

Certains peuvent penser que c'est du luxe et que d'autres dossiers étaient plus urgents pour la commune. Nous vous devons donc une explication quant à la décision du Conseil de répondre favorablement à ce projet.

Nous sommes convaincus qu'un tel équipement ,qui reste la propriété de la commune,peut apporter beaucoup à un club et au village . Pour le club l'éclairage réalisé suivant les normes officielles ,va permettre des rencontres le soir et ainsi libérer les joueurs dans la journée.Ce sera là un moyen de maintenir les effectifs du club. D'autre part d'autres manifestations pourront être organisées en nocturne.

Mais ce qui nous a surtout décidé ,c'est le fait que le club de foot pouvait apporter une participation financière conséquente, soit 200 000 F ce qui représente après déduction de la TVA que la commune récupère et les subventions du CONSEIL GENERAL , une participation de 65% de la dépense. Un tel investissement est important et notre conseil a toujours eu comme politique d'aider les clubs ou associations qui investissaient . Ce fut le cas pour le chalet de ski par exemple

Enfin il est bien convenu que les coûts de fonctionnement restent à la charge du club et en particulier la facture d'électricité.

Pour plus de détails voici le plan de financement de ce dossier :

- résultat de l'adjudication des travaux .....	482 485.00 F	TTC
- honoraires de la DDA .....	23 323.00 F	TTC
- frais de branchement par EDF .....	8 305.00 F	TTC
TOTAL .....	514 114.00 F	TTC

➡ Ces dépenses seront financées de la façon suivante:

- récupération de la TVA .....	80 623.00 F
- subvention pour renforcement électrique .....	29 305.00 F
- subvention pour équipement sportif .....	96 000.00 F
- participation du club de foot .....	200 000.00 F
TOTAL .....	405 928.00 F

RESTE A LA CHARGE DE LA COMMUNE DE FRASNE :

514 114 F - 405 928 F = 108 186.00 F



SECTION FOOTBALL



CLUB SPORTIF FRASNE

Stade de GÜ

---

---

Le Comité du C.S. FRASNE profite du bulletin "Frasne votre village" pour vous présenter son Association, en espérant vous sensibiliser sur le travail accompli bénévolement.

Pour la saison 1991/92, le C.S. FRASNE comprend 100 licenciés qui sont répartis dans 2 équipes séniors, 1 équipe juniors, 2 équipes minimes, et une équipe poussins.

Toutes ces équipes sont inscrites en championnat et disputent environ 120 matchs officiels.

Une école de foot fonctionne tous les mardis soirs et nous avons une section de 25 vétérans. Il faut ajouter à cela, entraînements, matchs amicaux et tournois.

Actuellement, les deux équipes séniors occupent la première place de leur groupe et espèrent accéder au niveau supérieur.

Les 22 dirigeants ( dont 4 arbitres ) sont animés par la même passion du football, ils ont beaucoup de travail et de dévouement pour encadrer, entraîner, assurer l'entretien des installations ( pelouses, vestiaire, etc... ) et résoudre les différents problèmes liés à toute association.

Les ressources du Club proviennent : de cotisations, de la subvention municipale, de membres honoraires, prochainement de la pose de panneaux publicitaires ( merci à tous les annonceurs ) et enfin surtout aux manifestations organisées durant la trêve hivernale ( bals, tournois ).

L'organisation de nos deux tournois de foot en salle ( séniors et vétérans ) favorisée par la structure, salle des fêtes et centre d'animation, nous donne un ensemble très fonctionnel et particulièrement apprécié par les clubs participants.

1992 sera une grande année dans la vie du club. En effet, comme vous l'avez constaté, la municipalité vient d'installer l'éclairage du stade principal, prochainement homologué, qui permettra le déroulement de matchs officiels.

Ce projet n'aurait pas abouti sans la participation financière de 200 000 francs du club ( 100 000 Frs sur fond libre et 100 000 Frs par emprunt ), de plus, l'entretien et le fonctionnement ( abonnement et consommation ) seront également à la charge du C.S. FRASNE.

Cette réalisation ne fait peut-être pas l'unanimité parmi les Frainiauds, mais quelle famille, un jour ou l'autre, ne verra t-elle pas son enfant en profiter ? Quelle fierté pour notre petit club de posséder un tel équipement, réservé habituellement au club de haut niveau !

L'inauguration de cette installation aura lieu le mercredi 27 mai 1992. A cette occasion, un pin's souvenir sera mis en vente.

Le C.S. FRASNE prépare aussi son 70ème anniversaire pour le week-end du 20 et 21 juin 1992. Toutes les personnes ayant porté ses couleurs, ou participer à la vie du club, seront invitées.

Le programme comprendra : tournois à six, souper dansant, messe et concert par " Les Amis de la Musique ".

A travers ces quelques lignes, le Comité du C.S. FRASNE espère vous avoir informé de ses activités et souhaite vous accueillir nombreux à ses prochaines manifestations du 27 mai et, 20 et 21 juin prochain.

Toute personne désireuse de se joindre à notre association, sera la bienvenue.

Le Comité du Club Sportif de Frasne



LES NOMS DE RUES FORMES A PARTIR  
DU NOM D'UN LIEU-DIT

( Suite )

CHEMIN DE COMBRESSAND

Il s'agit du chemin qui conduit au lieu-dit Combressand .

Il est tentant de décomposer ce nom de lieu en Combe Bressand , Bressand étant alors un nom de famille , mais cette possibilité est infirmée par les différentes terminaisons connues au XVI<sup>e</sup> siècle : Combressoit (1526), Combresset (1538) , Combressant (1588) , Combresault, Combressieu , Combressand , Combressoir, Combressault (1594) . Il semble que ce toponyme a été formé à l'aide des mots d'ancien français "combe" (=tertre) et "essart" ( = lieu défriché) , d'où le sens d'élévation de terrain qui a été défriché.

Situé tantôt dans la fin (1) des Chayes, tantôt dans celle de Rougeux , Combressand désigne en fait un seul et même lieu-dit .

Cette double appartenance s'explique par la position de Combressand qui , placé actuellement dans la section E , dite des Chayes , est limitrophe de la section A , dite de Rougeux et Cessay .

Lors de la construction de la ligne de chemin de fer au XIX<sup>e</sup> siècle , le tracé du chemin de Combressand a été modifié car auparavant il commençait , depuis la rue Patet ( vers la maison Bathod) .

RUE DES CONTOURS

Au nom de lieu "Derrière les Contours" , inscrit sur le cadastre de 1818, était naturellement associée la forme simple "Les Contours" , connue depuis 1699 ( "a la fin des Chayes lieudit es Contourds") et qui n'a pas été relevée sur les plans cadastraux .

Un contour est un terrain qui en limite extérieurement un autre , qui en marque le tour ; c'est une limite entre deux champs .

En patois de Nozeroy , un contour est la partie d'un champ où l'on fait tourner l'attelage quand on laboure et qui est ensuite labourée de travers. Le mot contour se rencontre fréquemment dans les anciens documents concernant Frasne . Très souvent cet appellatif est suivi d'un toponyme déjà existant (Contours de Beaumont, de la Forge, de l'Hault des Creux, de Mont-Mouret, etc..) ou du nom ou surnom de son propriétaire (Contours Bonnet, Bouvard, etc) De plus un contour est toujours défini comme une pièce de terre (champ) dont la contenance est exprimée en journal . Les champs situés dans un contour excèdent rarement deux journaux ( environ 65ares) .

(1) Autrefois le territoire de Frasne était divisé en plusieurs fins que le cadastre a conservées en les appelant sections.

## RUE DE BELLEVUE

C'est la rue qui mène à Bellevue . Le sens de Bellevue est évident. Pourtant Bellevue est surtout connu grâce à une ancienne ferme qui dominait autrefois le secteur de Billin alors moins boisé . L'ancien nom de la ferme de Bellevue , nommée ainsi depuis le XIX<sup>e</sup> siècle , était d'ailleurs "grange de Billin". Aujourd'hui seules les fondations sont encore a peu près visibles. D'après l'"Etat de classement des propriétés non bâties" de Frasne, la "Grange de Billien" appartenait en 1824 à Victor Loiseau, notaire à Pontarlier et ancien maire de Frasne , et comprenait les sections suivantes:

N° de section	nature des propriétés	contenance		
		ha	a	ca
812	pré	11	27	90
813	maison 7 <sup>e</sup> classe			
id.	sol		6	00
814	jardin		3	00
815	pature	23	72	75
816	bois sapin		42	80

La "Grange de Billien" s'étendait donc sur un peu plus de 35 hectares et demi ( 35ha 52a 45ca) . M. Paul Bourdin racontait qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle le produit des abeilles était suffisant pour payer le fermage de cette grange .

A quant remontait la construction de la grange de Billin ? Il est difficile de le dire . Pourtant un différend entre Frasne et l'un de ses habitants au début du XVIII<sup>e</sup> siècle peut apporter une réponse . En effet , en 1733 , les habitants de Frasne demandèrent que fût démolit "un bâtiment vulgairement appelé challet" construit par Louis Marmier sur l'un de ses prés" au canton de Billin ou es Chaumelles" . Ils exigèrent également qu'il remît en prés les terrains qu'il avait labourés et semés au canton de Billin , car cette situation empêchait notamment le passage des troupeaux de Frasne se rendant " dans un canton qui est au-delà de ses prels et qui porte pareillement la nomination de Billin ou bois de Billin ou autrement encore le Plan de la Cure" .

Or sur l'ancien cadastre le lieu-dit "Grange de Billien" est limitrophe du "Bois de Billien" et du "Plan de la Cuve" (section D , 3<sup>e</sup> feuille) . Louis Marmier étant décédé le 19 août 1733 , Frasne signifia la même chose le 24 décembre 1734 à son héritière , sa soeur Anne Marie . Finalement , par un jugement rendu le 31 mars 1735 à Pontarlier, elle fut condamnée, entre autres , à démolir le bâtiment , ou chalet , construit par son frère . Le jugement fut-il exécuté ? le chalet démolit ou au contraire transformé pour devenir la grange de Billin ? la concordance est assez troublante d'autant qu'Anne Marie Marmier était la femme de Jean Simon Loiseau et que ce couple n'était autre que les grands-parents de Victor Loiseau , propriétaire de la grange de Billin en 1824 .

En général , la grange de Billin était tenue par une seule famille . Différents recensements indiquent le nombre de ses habitants ou , éventuellement , une situation particulière .

année	: 1851	: 1866	: 1876	: 1901	: 1906	: 1911
nombre d'habitants	10	7	6	7	10	maison inhabitée

année	: 1921	: 1926	: 1931	: 1936
nombre d'habitants vacant		6	0	0

Michel RENAUD

Si des personnes souhaitent apporter des précisions concernant cet article nous leur laisserons volontiers la parole dans le prochain numéro .



## **les taxes à payer**

Afin de vous permettre de prévoir différentes dépenses ,veuillez trouver ci-après un calendrier des taxes ou redevances que vous avez à payer à la commune:

- AOUT : facture d'eau et redevance assainissement
- SEPTEMBRE : Redevance pour la collecte et le traitement des ordures ménagères.
- OCTOBRE : Taxes foncières pour les propriétaires de maisons ou de terrains
- NOVEMBRE : Taxes d'habitation pour tous les occupants de logements

## **cimetière**

Dans sa séance du 14 février 1992 ,le conseil municipal a étudié différents problèmes liés au cimetière . Il faut envisager la construction d'une nouvelle tranche de caveaux en déplaçant quelques tombes au bas du cimetière. Il faut également prévoir la construction de cases pour recevoir les urnes des corps incinérés.

Il a été décidé aussi de ne pas laisser construire des caveaux dans le cimetière si ceux-ci ne peuvent être raccordés aux égouts.

Enfin comme cela existe dans pratiquement toutes les communes ,le conseil a décidé d'instituer une taxe pour inhumation :

- soit 300F pour inhumation dans un caveau
- 400F pour inhumation en terre

Cette taxe sera applicable à compter du 1 juillet 1992

## **permanences**

Voici la liste des différentes permanences en mairie:

- Assistante sociale : Mlle PERRIN : tous les 1er ,3ème et 4ème jeudis de chaque mois de 9H à 12H
- Assistante sociale MSA:Mlle ROYET : tous les 2 ème mardis de chaque mois de 10H à 12H
- Permanence de la CRAM : tous les 2 ème lundis de chaque mois de 14h à 16h
- Haut-Doubs Tremplin : tous les 1er et 3ème mardis de chaque mois de 14h à 16h
- Bibliothèque municipale : tous les samedis de 13H30 à 15H (service gratuit)

Les bureaux de la mairie sont ouverts au public ,tous les jours du lundi au samedi de 8H30 à 12H et de 14H à 17H sauf :

- le lundi matin
- le mercredi après-midi
- le samedi après-midi

D'autre part le Maire répond à toute demande de rendez-vous . Téléphoner à la mairie 81 49 83 17 ou à son domicile 81 89 72 75.

# ETAT CIVIL 1991

## naissances

- 1°) BARRERAS-GOMEZ Katia Antoinette Marie  
Née le 15 Janvier 1991 à BESANCON (DOUBS)
- 2°) BARRERAS-RAMOS Ingrid Denise  
Née le 27 Décembre 1991 à BESANCON (DOUBS)
- 3°) BASMAKCI Ulkem  
Né le 9 Juillet 1991 à PONTARLIER (DOUBS)
- 4°) BECHET Guillaume Marie Philippe  
Né le 11 Novembre 1991 à PONTARLIER (DOUBS)
- 5°) BERION Maxime Edouard Denis  
Né le 7 Juillet 1991 à BESANCON (DOUBS)
- 6°) BUATOIS Charles Michel Henri  
Né le 7 Août 1991 à LONS-LE-SAUNIER (JURA)
- 7°) BUET Steven Christian Michel  
Né le 11 Avril 1991 à PONTARLIER (DOUBS)
- 8°) DORNIER Benjamin Mickaël Marie André  
Né le 30 Mai 1991 à PONTARLIER (DOUBS)
- 9°) JACQUIN Pauline Marie Pascale  
Née le 12 Juin 1991 à PONTARLIER (DOUBS)
- 10°) MARMIER Amélie Josiane Danièle  
Née le 2 Juillet 1991 à CHAMPAGNOLE (JURA)
- 11°) MARMIER Elsa Chantal Rolland  
Née le 17 Avril 1991 à PONTARLIER (DOUBS)
- 12°) MARMIER Juliette Laurence Chantal  
Née le 14 Avril 1991 à PONTARLIER (DOUBS)
- 13°) MARMIER Mylène Nathalie Daniel  
Née le 7 Novembre 1991 à PONTARLIER (DOUBS)
- 14°) MINARY Sylvain Gilbert Laurent  
Né le 21 Mai 1991 à PONTARLIER (DOUBS)
- 15°) PESENTI Manon Jeanne Eléonore  
Née le 12 Novembre 1991 à BESANCON (DOUBS)
- 16°) RAGUIN Aurélie Christelle  
Née le 19 Février 1991 à PONTARLIER (DOUBS)
- 17°) RYSER Pauline Jeanne Louissette  
Née le 31 Mars 1991 à PONTARLIER (DOUBS)
- 18°) VUILLEMIN Xavier Jean-Michel  
Né le 10 Novembre 1991 à PONTARLIER (DOUBS)

## mariages

BARTEL Claude FOURNIER Bernadette Gisèle Marie Michèle	31 Août
CERDAN Thierry Jean-Claude René GAILLARD Corinne Paulette Jacqueline	20 Juillet
CORIGLIANO Eugénio ROUX Elisabeth Josette Raymonde	20 Juillet
COURTET Jean-Luc Cyrille Denis BOLE Sandrine Marie Andrée	15 Juin
DO-CARMO-FRANCISCO Michel SOBREIRO Maria-Paula	1er Juin
DREZET Laurent Jocelyn Bernard RAGUIN Christelle	7 Septembre
FEUVRIER Jean-François Xavier Marie PUTOD Evelyne Marie Pierrette Andrée	17 Août
JOLIAT Bruno Bernard Paul FUTIN Florence Marie-Claude	12 Janvier
KALCK Serge Gaston DRÔMARD Véronique Anne-Marie Monique	20 Juillet
LACOMBE Marc Jean Marie BAUDET Catherine Nicole Renée	6 Juillet
LAMBERT Robert Raymond Daniel PALISSE Nathalie Christiane	8 Juin
LONCHAMPT Patrick Marie Maurice COURDIER Catherine Gilberte Pierrette	18 Mai
LOUVRIER Eric Michel Gabriel MONTELLE Agnès Jeanne Marcelle	7 Septembre
RAGUIN Serge Fernand Marcel DELCUS Gisèle Sophie Yvonne	22 Juin
SERRETTE Alain Georges André MARMIER Gislaine Marie Andrée	5 Octobre

## décès

BARTH Maria veuve BOUVERET	28 MARS
BELINGHERI Iole veuve BETTINESCHI	27 AOUT
BOLE Marcel	13 MAI
CHEVENEMENT Alphonsine veuve BARTHELET	7 MAI
CLOZZA Claude	13 JUIN
COURDIER Albert	18 DECEMBRE
COURDIER Charles	7 NOVEMBRE
DOUSSOT Suzanne	30 AOUT
FAIVRE Marie-Hélène épouse COURTOIS	26 AVRIL
JACQUIN Léon	29 JANVIER
JEANNIN Renée épouse GRANDJEAN	14 MARS
LAFLEUR Madeleine veuve JEANNET	26 DECEMBRE
LANDRY Hélène veuve VIONNET	10 SEPTEMBRE
NEGRI Joseph	21 MAI
PANIER Roger	16 JANVIER
PELLETIER Valérie veuve LÉPEULE	1 FEVRIER
RENAUD Jospheh	5 JUIN
RENAUD Yvonne veuve CHARPY	6 MARS
VIEILLE René	10 AOUT

# FRASNE-DOUROULA

Comme vous le savez, l'Association FRASNE-DOUROULA a un but humanitaire. Chaque année, un ou deux membres de notre Association se rendent à DOUROULA, village du BURKINA-FASO, pour initier certains villageois aux gestes de premiers secours. Ils participent également à la construction ou la rénovation de postes de santé primaires, ainsi qu'à la plantation d'arbres servant à atténuer la progression du désert. Tout ce travail s'effectue avec l'aide et la présence de Monsieur Charles BAUDOIN de l'académie de BESANCON. Le BURKINA-FASO est l'un des Pays les plus pauvres d'Afrique et notre action là bas est infime; mais nous devons continuer, car aussi minime soit-elle, notre aide est ressentie par la population comme une marque d'amitié.

Mais FRASNE-DOUROULA, c'est aussi le TELETHON. Six mois de travail ont été nécessaires pour préparer celui de 91 (voir compte-rendu) et bientôt, nous commencerons à préparer l'édition 92 avec toujours la participation des Frères PARIS et Jean-Luc GIROD qui, ne faisant pas partie de notre Association, se dévouent de façon exemplaire à la cause de l'AFM. Chapeau, messieurs!...

Nous organisons également des réunions d'information sous forme de conférences (échinococose, sclérose en plaques...) et dernièrement, nous avons effectué une collecte de médicaments à laquelle la population de FRASNE a répondu très favorablement.

Nous voulons continuer à élargir nos activités. Mais pour cela, nous avons besoin d'idées nouvelles; si vous désirez vous joindre à nous, n'hésitez pas. Titulaires ou non du BNS (Brevet National de secouriste), notre porte est ouverte à tous ceux qui veulent réaliser des activités concrètes. Et plus nous serons nombreux, plus nous serons efficaces...

MERCI ET A BIENTOT.

Les pin's du TELETHON sont arrivés, le bénéfice de leur vente sera intégralement versé à l'AFM. Mieux vaut tard que jamais!. Ils sont en vente chez Gilles GUYOT, à l'Hôtel du Centre ainsi qu'à la fromagerie. Les enfants myopathes ont besoin de votre aide tout au long de l'année...

# TELETHON

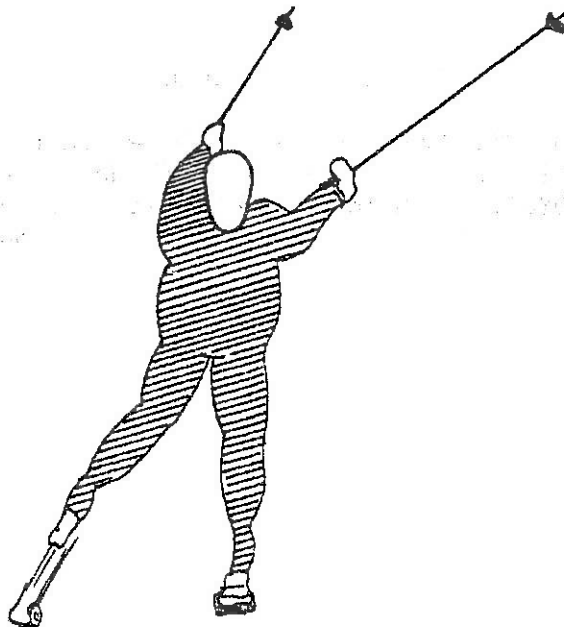
Le 7 décembre dernier , l'Association FRASNE-DOUROULA avait organisé , au profit de ce cinquième TELETHON , un parcours à skis à roulettes . Ce parcours comportait 5 villages étapes où nous avons demandé des animations , mais surtout, (et c'était le but de l'opération) d'inciter la population à faire des promesses de dons . Ces 5 villages étaient les suivants : CUVIER , MIGNOVILLARD , MOUTHE , LABERGEMENT , BULLE . Les animations de ces communes ont apporté à l'A.F.M ( Association Française contre les Myopathies) les sommes suivantes :

CUVIER	4500 F
MIGNOVILLARD	5200 F
MOUTHE	1000 F
LABERGEMENT	1260 F
BULLE	5000 F

Les habitants de FRASNE ont également été très généreux , car les animations, ventes d'objets, buvettes, vente de gâteaux ont permis de faire une promesse de don de 14500 F . Je tiens à préciser par ailleurs que notre Association n'a fait aucun bénéfice et a versé intégralement la recette de l'opération à l'A.F.M .

Nous remercions Monsieur le Maire et la Municipalité pour le prêt de la salle des fêtes , les Sociétés participantes , Monsieur NICOD , Madame LEGAY , Gilles GUYOT , Franck GUEUR , Bernard MENU , André PUTOD , Gabriel TROUTTET , Monsieur REGENNASS, Franck FILIPPINI, la Gendarmerie et , bien entendu , les skieurs Claude , Michel , André PARIS , Jean-Luc GIROD , ainsi que les cyclistes accompagnants ; 95 kms , c'est quelque-chose ! . . .

Merci à tous , donc , et sachez que tout le monde est partant pour un sixième TELETHON . . . Alors , à l'année prochaine . . .



# SERVICES DE GARDE

DOCTEURS		PHARMACIES	
CHESNEL	81 49 8114	FRASNE	81 49 81 50
HUMBEY	81 49 8457	LEVIER	81 49 54 99
TARRIUS	84 51 31 38	GOUX	81 38 22 63
TARTARIN	81 89 80 52	COMMISSARIAT	81 39 15 49

INFIRMIERES à Frasne : 81 49 83 59

CABINET VETERINAIRE à Frasne : 81 49 81 48

DATES	DOCTEURS	PHARMACIES
01.05.92	CHESNEL	LEVIER
03.05.92	TARRIUS	LEVIER
08.05.92	HUMBEY	FRASNE
10.05.92	TARTARIN	COMMISSARIAT
17.05.92	TARRIUS	GOUX
24.05.92	CHESNEL	COMMISSARIAT
28.05.92	HUMBEY	FRASNE
31.05.92	TARTARIN	COMMISSARIAT
07.06.92	CHESNEL	LEVIER
08.06.92	CHESNEL	LEVIER
14.06.92	TARRIUS	FRASNE
21.06.92	HUMBEY	GOUX
28.06.92	TARTARIN	COMMISSARIAT
05.07.92	TARRIUS	LEVIER
12.07.92	CHESNEL	COMMISSARIAT
14.07.92	TARTARIN	COMMISSARIAT
19.07.92	HUMBEY	FRASNE
26.07.92	CHESNEL	COMMISSARIAT
02.08.92	TARTARIN	GOUX
09.07.92	TARRIUS	LEVIER
15.08.92	TARRIUS	COMMISSARIAT
16.08.92	TARRIUS	COMMISSARIAT
23.08.92	CHESNEL	FRASNE
30.08.92	TARRIUS	COMMISSARIAT
06.09.92	HUMBEY	FRASNE
13.09.92	TARTARIN	GOUX
20.09.92	TARRIUS	LEVIER
27.09.92	CHESNEL	COMMISSARIAT

# CALENDRIER DES FETES

Mercredi	27 mai	:	inauguration de l'éclairage du terrain de foot
Samedi	30 mai	:	Fête des Mères :réception de la mairie
vendredi	5 juin	:	soirée Chorale de Montbenoit à l'église
samedi	6 juin	:	Concours de boules
samedi	13 juin	:	tournoi de foot en nocturne des pompiers
samedi	20 juin	:	70ème anniversaire du club de foot
Vendredi	3 juillet	}	Tournoi de tennis
Samedi	4 juillet		
Dimanche	5 juillet		
Lundi	13 juillet	:	Concert,défilé,feux d'artifice bal
Dimanche	19 juillet	:	Fête des tireurs de tourbe -soupe aux pois
Samedi	1 août	:	Fête des Myrtilles
Dimanche	2 août	:	Fête des Myrtilles
Samedi	12 septembre	:	Comice du canton de Levier à Frasne
Samedi	10 octobre	:	souper dansant de l'ADMR
Vendredi	23 octobre	}	théâtre avec ABCDEF
Samedi	24 octobre		
Dimanche	25 octobre		
Dimanche	15 novembre	:	loto du Rhin et Danube
Samedi	21 novembre	:	Concert de la Sainte Cécile
Samedi	28 novembre	:	souper dansant des Parents d'élèves du Collège
Samedi	5 décembre	:	Téléthon
Dimanche	6 décembre	:	concours de tarots de la société de Chasse
Samedi	12 décembre	:	Bal de l'AFR et des Cheminots
Dimanche	13 décembre	:	loto pour les Anciens
Samedi	19 décembre	:	Bal du ski club et des conscrits
Dimanche	20 décembre	:	Arbre de Noël des Cheminots
Jeudi	31 décembre	:	Soirée du Réveillon
Samedi	2 janvier	:	Bal du foot
Samedi	9 janvier	:	tournoi de foot en salle
Dimanche	10 janvier	:	concours de tarots des boulistes
Samedi	16 janvier	:	tournoi de foot en salle vétérans
Dimanche	23 janvier	:	Bal foot et boulistes
Samedi	30 janvier	:	Sainte Barbe des pompiers
Dimanche	31 janvier	:	concours de tarots des pêcheurs
Samedi	6 février	:	choucroute des pompiers
Samedi	13 février	:	Bal des la pêche et de la Musique
Samedi	20 février	:	Bal Anciens Combattants et Frasne Douroula
Dimanche	21 février	:	Banquet des classes
Samedi	27 février	:	Bal AFN et Rhin et Danube
Diamnche	28 février	:	consours de tarots
Samedi	6 mars	:	tournoi de foot en salle des pompiers
Samedi	13 mars	:	Bal ADMR et pompiers
Dimanche	14 mars	:	concours de tarots des donneurs de sang
Dimanche	21 mars	:	Thé dansant du club du 3 ème Age
Vendredi	26 mars	}	Théâtre avec ABCDEF
Samedi	27 mars		
Samedi	3 avril		



# THEATRE

## DU

# BRIC-A-BRAC

L'année dernière, le 13 octobre, le Théâtre du Bric-à-Brac (A.B.C.D.E.F.) a donné sa onzième et dernière représentation de la pièce "BAR-SUR-SCENE" à Saint-Louis (Haut-Rhin) dans le cadre du 5e Festival Théâtral International de Spectacles Courts. A l'issue de ce festival, qui a vu les prestations de 25 troupes venues de France, de Belgique, de Suisse et d'Allemagne, le Théâtre du Bric-à-Brac a obtenu une mention du jury pour "une volonté particulière de mise en scène".

Cette année deux pièces sont proposées au public :

LE PORTEFEUILLE, de Denis Rudler.

Deux clochards, Maurice et Marco, trouvent un portefeuille dans la rue. Fait divers anodin. Pourtant ce portefeuille va les entraîner dans une série de questions auxquelles ils tentent de répondre. Faut-il le ramasser ? Est-il vraiment perdu ? Que renferme-t-il ? Qui est son propriétaire ?...

L'ENTONNEMENT ESSENTIEL, de Michel Renaud.

Deux individus, Luc et Albert, semblent poursuivis. Par qui ? Pourquoi ? Qu'ont-ils fait ? Qui sont-ils ? On ne le sait pas trop. Leur infortune les a réunis. Ils rencontrent une femme, Eve, puis une secte, le Mouvement des Entonnés Essentiels. Ces rencontrent vont-elles changer le cours de leur destinée ? Seront-ils récupérés ?

Avant de présenter ces deux pièces à Frasne au mois d'octobre, le Théâtre du Bric-à-Brac les aura déjà jouées aux lieux et dates suivants :

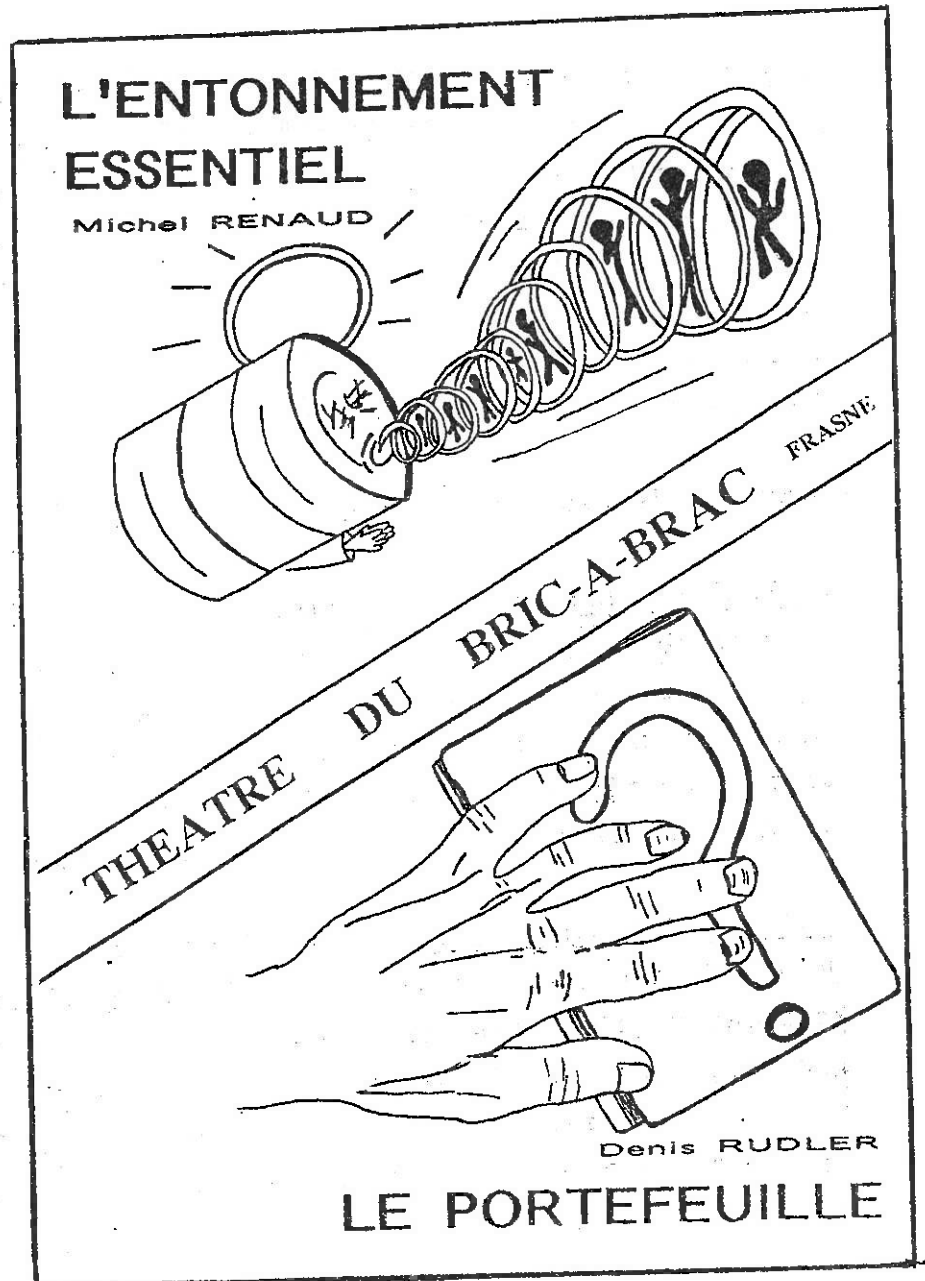
Mouthe (25) le 4 avril  
Le Bizot (25) le 11 avril  
Ecot (25) le 2 mai  
Cuvier (39) le 15 mai  
Besançon (25) le 22 mai  
Chenove (21) le 30 ou 31 mai  
Métabief (25) le 28 juin

D'autres représentations sont également prévues à partir du mois de septembre.

L'AFFICHE

DU

SPECTACLE



D'ores et déjà, les personnes intéressées par la création d'un autre spectacle à l'automne prochain peuvent contacter M. Michel Renaud (Tél. 81.49.86.41).



